



7 / 001386

DECISION N° 7 / 001386 /D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa DU 15 OCT 2024

Portant attribution du Marché relatif à la mise en œuvre en ligne d'une plateforme d'authentification des parchemins propres à l'Etat du Cameroun.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;
- Vu la Loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;
- Vu le Décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le Décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024 ;
- Vu la Circulaire N°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Dossier de consultation suivant autorisation de gré à gré N° 04619-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/CEA1/Age du 26 Septembre 2024, pour la mise en œuvre en ligne d'une plateforme d'authentification des parchemins propres à l'Etat du Cameroun ;
- Vu La Décision N°000116/CAB/MINMAP du 19 mars 2024 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Département ministériels ;
- Vu la Décision n°000674/MINFOPRA du 10 juin 2024 portant constatation, de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFOPRA.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>. - La société ci-après nommée, est déclarée adjudicataire du Dossier de consultation susvisé, ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Mise en œuvre en ligne d'une plateforme d'authentification des parchemins propres à l'Etat du Cameroun	AFREETECH CAMEROON SARL	Six (06) mois	250 000 000 (Deux cent cinquante millions) F CFA	Yaoundé

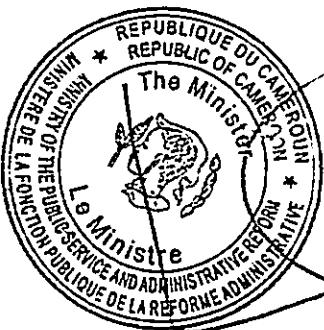
**Article 2.-** : Ladite société est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet de Marché y relatif.

**Article 3.-** : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE**

**Ampliations:**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPMM/INFOPRA ;
- chronos/archives.



**Joseph LÉ**